

Présidence :	M Jean-Louis DAUPHIN.
Membres présents :	Mmes Isabelle BONNEAU, Karine VERGNAUD. MM. Olivier BLANCHETON, David FERRAND, Jean-Charles GUIGUEN, Jean GUILLEN, Gilles ROUFFIGNAT, Max ROULON, Jean-François SELLE, Frédéric SUAU BALLESTER.
Invité :	Néant
Membres excusés :	Néant
Invités excusés :	Néant
Membres absents :	Néant
Invités absents :	Néant

Le PV N° 02 de la réunion du Bureau en date du 19 septembre 2018
est approuvé sans observation. ([Lien](#))

INDRODUCTION

1° - Agenda /représentations et infos du Président

Invitations

- **03/10** : Rencontre avec la Charente Libre pour faire un point sur les différentes actions de partenariat. Le challenge du meilleur buteur avec Sport 2000 est reconduit. Le concours de Pronostic (qui avait été abandonné) va être relancé. Les Gagnants recevront des invitations pour les matches de ACFC ou ASJ SOYAUX
- **03/10** : Rencontre avec Eric BIANCOLLI de la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine au sujet du cheminement des comptes. Les cartes d'ayant-droit ont également été abordées.
- **11/10** : Réunion BELFA à Guingamp. Des décisions ont été prises notamment pour le renouvellement des licences (suppression du délai de qualification), abandon de l'action sur le bénévoles du mois (vraisemblablement compensée par une 2^{ème} journée des bénévoles, évocation de la coupe du monde féminine et de l'attribution de passe, attribution d'une ½ finale Gambardella à la LFNA,
- **17/10** : Signature des conventions d'objectifs avec le conseil Général

SUJETS « POUR DECISION »

2° - Arrêtés des comptes au 30 juin 2018

David FERRAND présente l'arrêté des comptes au 30 juin 2018 qui sera adressé au commissaire au compte pour certification.

Avant d'entrer dans le détail, il précise que la situation financière est saine et sous contrôle, que la trésorerie est positive et que nos fonds propres sont satisfaisants et couvrent une large partie de notre bilan.

Le compte de résultat se solde par une perte de 4 550 Euros.

Ce résultat est volontaire et traduit la politique du District de redonner des moyens aux clubs et de les faire bénéficier de la bonne santé financière du District. En effet, lors de la mise en place de l'actuelle mandature, la ligne directrice était d'être à l'écoute des clubs et de les aider à mener leurs actions au profit des licenciés. Les principales actions menées sont :

- Remise de 1€ par licence soit un impact direct sur les comptes de 13 612 €. Action visant à réduire les difficultés financière des clubs,
 - Distribution à tous les clubs de 3 ballons par équipes soit un impact de 10 000 €,
 - Remise de bons d'achat, pour le milieu scolaire, d'une valeur de 25 euros par élèves soit une dotation de 7 250 €.
 - Allocation d'une prime exceptionnelle d'un montant de 7 830 € chargées à nos 6 salariés qui nous permettent d'assurer nos missions et de réaliser nos objectifs envers les clubs en termes d'accueil, de services et d'écoute.
 - Allocation d'une somme de 25 716.35 € (validation des devis de Graphipub et de la société Monteiro) pour des travaux, réservés à nos locaux, nécessaires pour continuer d'accueillir les clubs dans de bonnes conditions et aux salariés et aux commissions de travailler dans les meilleures conditions.
- Ces entretiens et améliorations sont nécessaires et les travaux auront lieu avant le 31 décembre 2018.

Notre trésorerie est excédentaire et nous permet de faire face à nos échéances.

Nos fonds propres sont de 324 596.79 € ce qui représente 61% de notre bilan total.

Ce ratio nous permet d'aborder l'avenir sereinement.

La volonté du District d'être « proche clubs, utile et innovant » est présente dans ses discours mais également dans ses actes.

Décision : Le Bureau valide à l'unanimité l'arrêté des comptes au 30 juin 2018 présenté.

3° - Projet Journée des débutants

Jean-François SELLE présente le dossier et propose 3 formules d'organisations possibles.

OBJECTIF :

- La JND est une opportunité pour promouvoir les activités du football d'animation et offre la possibilité à tous les licenciés U6 à U9 de fêter la fin de saison avec leur club,
- C'est l'occasion de pratiquer le football sous forme de plateaux ou de jeux ludiques, avec la mise en place des animations en tous genres (photos géantes, remise de cadeaux, mise en place de structures gonflables...),
- La FFF encourage et valorise cet évènement national qui clôt la saison de football pour les débutants, dans l'esprit d'une véritable "fête de fin d'année",
- Avoir une véritable identité départementale, qui permettrait de fidéliser tous les acteurs du football d'animation.

1^{ère} FORMULE - Un site unique (formule actuelle)

- Organisation de la journée des débutants sur un site unique (plaine de jeux des 3 chênes),
 - Convier les clubs de la Charente, les joueurs et les joueuses sur une après-midi (13H00-17H30),
 - Mise en place de matchs, jeux d'éveils et animation pour les enfants (villages animations, structures gonflables, PEF...),
 - Faire un venir un parrain (personnalité, éducateur, entraîneur haut niveau...).
- Les avantages :
 - Rassemblement final sur un même lieu (véritable identité de la JND pour les personnes),
 - Permet la rencontre et l'échange avec les clubs, enfants, éducateurs,
 - Les clubs jouent contre les clubs d'autres secteurs à contrario de la saison,
 - Permet la venue d'un parrain ou d'une marraine.
 - Les inconvénients :
 - Même formule depuis des années (sentiment de déjà vu = lassitude),
 - Logistique importante sur l'organisation générale,
 - Nombre de personne important dans l'organisation (répartitions optimales des tâches),
 - Gestion du parking et de la sécurité,
 - Ratio surface disponible/nombre de personnes.

2^{ème} FORMULE - Un site unique sur une journée

- Organisation de la journée des débutants sur un site unique (plaine de jeux des 3 chênes),

- Convier les clubs de la Charente, les joueurs et les joueuses sur une journée en séparant les catégories :
 - U7 (10H-12H)
 - U8-U9 (14H30-16H30)
- Mise en place de matchs, jeux d'éveils et animation pour les enfants (villages animations, structures gonflables, PEF, magicien...),
- Faire un venir un parrain (personnalité, éducateur, entraîneur haut niveau...),
- Permettre l'échange sur un moment donné (fin de la demi-journée), entre le parrain et les éducateurs des clubs,
- Etudier la possibilité de navette pour transporter les gens sur site.
 - Les avantages :
 - Rassemblement final sur un même lieu (véritable identité de la JND pour les personnes),
 - Permet la rencontre et l'échange avec les clubs, enfants, éducateurs,
 - Les clubs jouent contre les clubs d'autres secteurs à contrario de la saison,
 - Permet la venue et l'échange d'un parrain ou d'une marraine,
 - Pouvoir proposer une organisation différente (plus de place avec moins d'enfants).
 - Les inconvénients :
 - Logistique importante sur l'organisation générale,
 - Nombre de personne important dans l'organisation (répartitions optimales des tâches),
 - Gestion du parking et de la sécurité,
 - Mobilisation de toutes les personnes de l'organisation sur toute la journée (disponibilité).

3^{ème} FORMULE – Plusieurs sites

- Organisation de la journée des débutants sur plusieurs sites et par secteur (4),
- Mise en place d'un cahier des charges afin de déléguer l'organisation de cette journée aux clubs qui accueillent cette journée,
- Mise en place de matchs, jeux d'éveils et animation pour les enfants (villages animations, structures gonflables, PEF...),
- Mobiliser les élus du District et les différentes commissions pour apporter un soutien aux clubs qui accueillent la journée.
 - Les avantages :
 - Logistique moins importante sur l'organisation générale → déléguer aux clubs organisateurs et les rembourser,
 - Nombre de personne moins important dans l'organisation (répartitions optimales des tâches),
 - Pas de gestion du parking et de la sécurité sur le site des 3 chênes (moins de monde),

- Valorisation des clubs qui accueillent.
- Les inconvénients :
 - Rassemblement sur plusieurs sites (identité du rassemblement et fixer une date commune),
 - Vigilance sur la participation des membres du District (très forte mobilisation),
 - Les clubs jouent contre même clubs du même secteur (comme toute la saison),
 - Difficile de faire venir un parrain,
 - Difficile d'avoir les mêmes animations sur tous les sites (structures gonflables ...).

Axes d'amélioration quelle que soit la formule :

- Faire venir les acteurs du football d'animation en masse (plaisir de venir et de jouer),
- Dynamiser et fidéliser nos petits joueurs/joueuses et leurs éducateurs,
- Mettre en place un cahier des charges pour l'organisation de cette journée,
- Innover sur la pratique proposée aux enfants sur cette journée,
- Pérenniser la venue d'un parrain et permettre l'échange.

Décision : Le Bureau décide d'attendre la réponse concernant la disponibilité et l'identité du parrain et de présenter le dossier à un prochain Comité Directeur.

4° - 1^{ère} et 2^{ème} journée de championnat « Jeunes »

Jean-François SELLE présente le dossier concernant la 1^{ère} et 2^{ème} journée de championnat « Jeunes » qui fait suite au PV N°03 - PV STATUTS-REGLEMENTS-LITIGES du 28/09/2018.

[\(Lien\)](#)

OBJECTIFS :

- Statuer sur la réclamation adressée par 3 clubs de jeunes qui mettent en cause les décisions prises par la commission Statuts, Règlements Litiges (PV N°3 - réunion du 28/09/2018) → pénalités sportives et financières pour les 2 premières journées des 08 et 15/09.

LE CONTEXTE :

- Lors de la réunion de rentrée avec les responsables d'équipes de jeunes (P. FAURE) la commission Jeunes avait accepté, pour la 1^{ère} journée de championnat (08/09), le report de match pour les équipes ayant des joueurs non licenciés et de ce fait un problème d'effectifs.
- Certains clubs ont saisi cette opportunité. D'autres non et ont ainsi fait jouer des enfants non licenciés donc, non couvert par l'assurance de la licence.

- Suite à la vérification des feuilles de matches chez les jeunes concernant la recherche des joueurs non licenciés (en utilisant l'article 187.2. Inscription sur la feuille de match en tant que joueur non licencié au sein d'un club), il a été relevé un certain nombre d'anomalies. (cf. PV N°3 du 28/09 de la commission Statuts Règlements Litiges).
- Lors du tour de table des commissions au Comité Directeur (Extrait PV N°03 du 28/09/2018 du Comité Directeur, la commission Statuts Règlements Litiges a évoqué le problème → Décision du Comité Directeur : le comité fera un courrier aux clubs concernés pour les sensibiliser à la situation et aux risques encourus. (Fait le 08/10).
- Les sanctions Sportives et financières sont enregistrées le 10 septembre

LES CHIFFRES :

- **12 rencontres reportées** le 08 septembre **sur demandes des clubs** (51 matchs joués, 12 reportés, 4 forfaits)
- **Anomalies constatées par la commission S.R.L** (participation de joueurs non licenciés ou non licenciés à la date de la rencontre).

Les contrôles sont intervenus sur les équipes U13 - U15 District + 2 équipes U16/U18.

- U16-U18 (21 équipes) : Pas d'anomalie
 - U17 ELITE (9 équipes) : Pas d'anomalie
 - U15 ELITE (8 équipes) : Pas d'anomalie
 - **U15 District brassage** : **4 équipes en anomalies sur 29**
 - U13 ELITE (12 équipes) : Pas d'anomalie
 - **U13 District brassage** : **25 équipes en anomalies sur 65**
- **14 équipes pénalisées sur la 1ère journée** (Uniquement pour des joueurs non licenciés à la date des matches et non pour un problème de qualification)
 - En U13 : 11 équipes sanctionnées pour 9 clubs
 - En U15 : 3 équipes sanctionnées pour 3 clubs

Décision : Après avoir constaté que les conditions légales d'appel n'étaient pas respectées (délai supérieur à 7 jours), le Bureau décide :

- de rappeler les dirigeants des clubs à leur responsabilité,
- de maintenir les sanctions appliquées conformément au PV N°3 du 28/09 de la commission Statuts Règlements Litiges,
- de prévenir les clubs que des contrôles réguliers et aléatoires seront, réalisés cette saison avec application des sanctions sportives et financières tels que définis par les règlements.

5° - Reliquat récompenses Ligue « promotion 2016 »

Jean-François SELLE évoque un problème lié à la « non remise » de certaines médailles « Ligue » de la promotion 2016.

Cet état fait suite à un mail reçu qui a permis de constater qu'un certain nombre de médailles n'ont pas été remises à l'époque à leurs récipiendaires lors d'une soirée des partenaires qui avait eu lieu à SIREUIL.

Décision : Une remise de médailles « de rattrapage » va être programmée. Joël KICHOU sera invité pour une remise de « OR » en lever de rideau du prochain Bureau. Max ROULON recevra également à cette occasion sa médaille « OR ».

SUJETS « POUR INFORMATION ET POUR ECHANGES »

6° - Candidature du représentant des arbitres au CD

Jean-François SELLE informe que la commission surveillance des opérations électorales se réunie le 18 octobre afin d'étudier, pour validation, la candidature de Luc DERQUE comme représentant des arbitres au Comité Directeur.

Cette candidature sera présentée au vote des clubs lors de l'AG financière du 30 novembre prochain.

7° - Carte ayant droit

Jean-François SELLE fait un point concernant les demandes de cartes d'ayant droit.

A ce jour, 69 demandes ont été formulées.

Pour rappel, aucune demande ne pourra être traitée passé le 31 octobre et il est demandé aux commissions n'ayant pas fait de retour de bien vouloir le faire rapidement.

Jean-François SELLE adressera un mail de rappel au lendemain du Bureau.

8° - Charte de l'élu & du coopté (impact financier)

Gilles ROUFFIGNAT présente le dossier et fait le point sur le volet « impact financier » de la charte de l'élu et du coopté.

OBJECTIF :

- Faire le point sur l'impact financier du choix entre indemnisation et défiscalisation pour le remboursement des frais engagés par les bénévoles du District,
- Vérifier si les règles validées par le Comité directeur de septembre 2014 sont respectées,
- Permettre de prendre une décision sur les recommandations en la matière.

LES CHIFFRES DE LA SAISON 2017/2018 :

- **L'impact sur les comptes du District est limité** (seulement 21,4 % des frais en remboursement),
- **Pas d'anomalies dans les options choisies qui semblent logiques** (les plus gros montants optent pour la défiscalisation et sur les 45 personnes recevant moins de 100 €, 32 optent pour le remboursement,
- **Les règles et consignes fixées par le Comité directeur (09/2014) sont globalement respectées.**

L'enjeu de « recentrer » les pratiques ne semble pas si important que cela.

Décision : Le Bureau décide de :

- **Ne pas modifier les règles en vigueur,**
- **Rester vigilant sur l'évolution du rapport remboursement/défiscalisation,**
- **repréciser les règles auprès de chaque élu et bénévole.**

9° - Point sur préparation AG financière

Gilles ROUFFIGNAT fait état de l'avancement de la préparation de l'AG financière qui est conforme au planning fixé par le Comité de pilotage qui s'est réuni le 17 octobre.

Les démarches à venir :

- Validation de l'ordre du jour → Consultation du groupe miroir le 22 octobre
- Invitation des clubs → Envoi Via ZIMBRA le 22 octobre (Jean-François SELLE)
- Inviter les clubs vainqueurs des coupes Jeunes (remise de leur trophée) → le 22 octobre (Gilles ROUFFIGNAT//Béatrice GONCALVES)
- Adresser les invitations officielles aux personnalités, partenaires, ... → le 22 octobre (Gilles ROUFFIGNAT/Béatrice GONCALVES)
- Présenter l'arrêté des comptes et le budget prévisionnel au Comité Directeur du 29 octobre
- Présenter l'Ordre du Jour au Comité Directeur du 29 octobre

10° Validation ODJ du Comité directeur du 29/10/2018

1° Introduction

- **Accueil et formalités diverses**
- **Validation du PV précédent**
- **Les infos (décès, rétablissements, félicitations)**
- **Agenda du Président / répartition représentations à venir**
- **Retour sur le dernier Bureau :**
 - Arrêtés des comptes au 30 juin 2018
 - Projet Journée des débutants

- 1ère et 2ème journée de championnat « Jeunes »
- Reliquat récompenses Ligue « promotion 2016 »
- Candidature du représentant des arbitres au CD
- Carte ayant droit
- Charte de l' élu & du coopté (impact financier)
- Point sur préparation AG financière

2° Sujets « Pour décision »

- **Nomination Arbitres**
- **Charte de l' élu et coopté → impacts financiers**

3° Sujets « Pour information et échanges »

- **AG financière :**
 - présentation des comptes au 30 juin 2018
 - validation de l'ordre du jour
- **Présentation des missions et du fonctionnement de la commission « Ethique »**
- **Point sur les cartes « ayant-droit »**

4° Tour des commissions et questions diverses

TOUR DE TABLE ET QUESTIONS DIVERSES

☞ **Jean-François SELLE** (Secrétaire Général)

Un prestataire téléphonique va être reçu afin d'étudier le remplacement du standard téléphonique.

Jean-François SELLE rédige le cahier des charges avec la collaboration des salariés et la date sera définie en fonction de l'avancement de ce dernier. (Vraisemblablement début novembre)

Béatrice GONCALVES, Gilles ROUFFIGNAT et Jean-François SELLE recevront le prestataire en question.

☞ **Jean-Charles GUIGUEN** (Vice-Président domaine « Compétitions seniors »)

Une présentation du calendrier général version 2 est faite. 2 modifications « majeures » par rapport à la version 1 :

- Ajout des dates concernant les féminines
- Décalage de la journée du 22 décembre 2018 au 12 janvier 2018.

Une mise en ligne de ce calendrier sera faite au lendemain du Bureau.

☞ **Frédéric SUAU BALLESTER** (Vice-Président domaine « Sportif »)

Une présentation d'un bilan de la population des éducateurs diplômés est faite.

Il est constaté qu'un grand nombre d'éducateurs dirigent des équipes (notamment chez les jeunes) sans aucune formation et donc sans être diplômés.

Le constat provoque des interrogations et des inquiétudes. Le dossier sera à creuser afin de mener une action éventuelle sur le sujet.

Le prochain Bureau est fixé au mercredi 14 novembre 2018 à 19H00.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22H30.

Le Président du District
Jean-Louis DAUPHIN



Le Secrétaire Général
Jean-François SELLE



La Secrétaire Générale adjointe
Karine VERGNAUD

